

Académie d'Orléans-Tours

L'entrée dans la vie active des jeunes apprentis de l'académie d'Orléans-Tours

L'enquête « Insertion dans la vie active des apprentis » (I.P.A) est une enquête nationale qui est réalisée chaque année dans l'académie par la division des études et de la prospective en collaboration avec les centres de formation des apprentis (C.F.A).

Les sortants de tous les C.F.A, en cours ou en fin d'année scolaire 2003-2004, ont été interrogés sur leur situation professionnelle au 1er février 2005, soit 7 mois après avoir quitté le système éducatif.

Cette enquête permet d'identifier les conditions d'entrée des jeunes sur le marché du travail et de comparer leur insertion selon la filière suivie et le diplôme. C'est un outil régulier de connaissance du devenir des apprentis.

Lors de la campagne 2005, 7 440 jeunes ont été interrogés et 44% d'entre eux ont répondu. Ce taux de réponse est inférieur d'un point par rapport à l'année passée.

En bref...

La situation professionnelle des sortants de l'apprentissage se stabilise en 2005.

L'une des caractéristiques des emplois non aidés occupés par les jeunes à l'issue de l'apprentissage est l'importance des CDI (63% en 2005).

63% des filles ont un contrat de travail (aidé ou non) contre 70% des garçons.

Plus d'un sortant sans qualification sur deux recherche un emploi.

L'insertion apparaît plus facile dans les domaines de la santé, de l'administration, de la gestion et des finances et du bâtiment et des travaux publics.

L'insertion apparaît plus délicate pour les sortants des filières des services sociaux et autres services aux particuliers, l'hôtellerie, la restauration, le tourisme et le commerce et la vente même si dans cette dernière la situation s'améliore quelque peu en 2005.

L'entrée dans la vie active des jeunes lycéens de l'académie d'Orléans-Tours

Au 1er février 2005, l'insertion des sortants de l'apprentissage se stabilise.

En effet, 67% des interrogés bénéficient d'un contrat de travail soit un point de moins par rapport à 2004 (graphique 1). Par ailleurs, la part des sortants en emploi non aidé progresse de 3 points en un an alors que celle des sortants en emploi aidé diminue de 4 points. Le chômage continue sa progression mais de façon plus atténuée que les années précédentes (+ 2 points).

L'une des caractéristiques des emplois non aidés occupés par les jeunes à l'issue de l'apprentissage est l'importance des CDI.

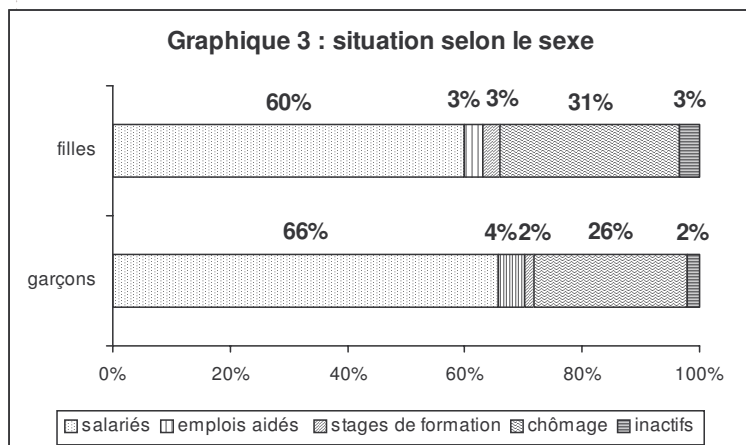
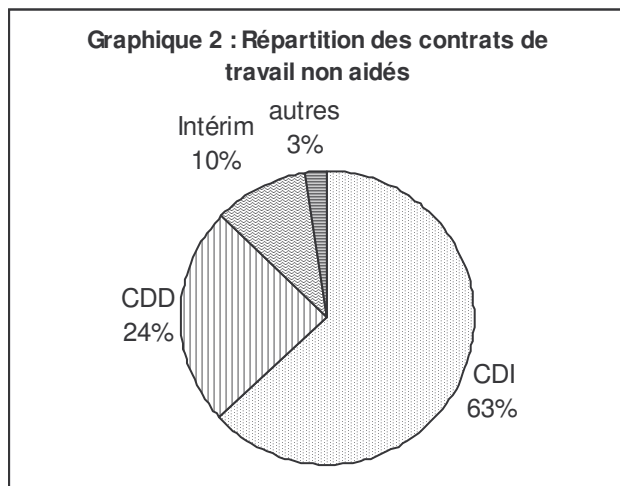
En effet, la part de ces contrats parmi l'ensemble des contrats non aidés dépasse 60%. De plus, en 2005, elle connaît une progression de 2 points (63%-graphique 2). Ce résultat montre la proximité de ce mode de formation avec le monde du travail.

Les filles rencontrent toujours plus de difficultés à s'insérer que les garçons (63% contre 70%-graphique 3).

Mais cette différence s'estompe avec l'élévation du niveau de diplôme des sortants et s'inverse même chez les sortants titulaires du BTS (écart de 3 points en faveur des filles : 81% contre 78%).

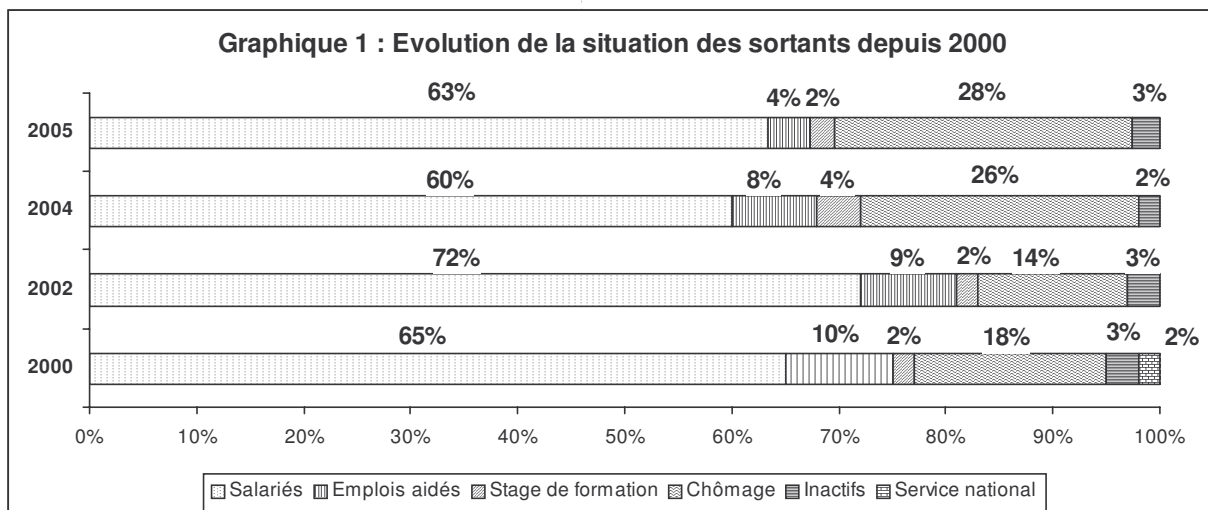
Parmi les sortants en emploi non aidé, le temps partiel concerne majoritairement les jeunes femmes (20% contre 4% des emplois masculins).

Au niveau rémunération, un écart est également observé : en moyenne les filles gagnent 1 017 € (net, primes incluses), soit 116 € de moins que les garçons. Le salaire net moyen est de 1 066 € par mois et le salaire médian est de 1 050 € par mois.



Les conditions d'insertion demeurent très défavorables aux jeunes sans qualification et leur situation s'est encore détériorée (tableau 1).

En effet, chez ces sortants, le chômage a progressé de 7 points par rapport à 2004. Ainsi, plus d'un sortant sans qualification sur deux recherche un emploi. La recherche d'emploi augmente également chez les diplômés : + 7 points



L'entrée dans la vie active des jeunes lycéens de l'académie d'Orléans-Tours

Tableau 1 : Situation au 1er février 2005 selon le plus haut diplôme possédé

Plus haut diplôme	Emploi non aidé	Emploi aidé	Stages de formation	Chômage	Inactif	Total
Non dipl. DNB, CFG	38%	2%	4%	52%	4%	905
CAP- BEP	62%	5%	2%	28%	3%	2792
BP	80%	4%	1%	14%	1%	463
Bac Pro.	74%	4%	2%	18%	2%	529
BTS	78%	2%	3%	15%	2%	495

pour les sortants titulaires du brevet professionnel (BP), +6 points pour les diplômés de niveau V et les bacheliers professionnels. Toutefois, le pourcentage de jeunes au chômage ne dépasse pas 20% chez les sortants diplômés de niveau IV.

Par ailleurs, comme chez les sortants de lycée, l'emploi aidé diminue et plus particulièrement parmi les sortants titulaires du CAP et du BEP (- 6 points).

L'emploi salarié connaît une hausse chez les diplômés du CAP, BEP et du BTS alors qu'il connaît une forte baisse chez les titulaires du BP (- 6 points). Cependant, l'insertion de ces derniers demeure la plus favorable.

L'insertion apparaît plus facile dans les domaines de la santé, de l'administration, de la gestion et des finances et du bâtiment et des travaux publics. (tableau 2)

En effet, plus de 7 apprentis sur 10 issus de ces filières ont un emploi non aidé en février 2005. Si les jeunes du domaine de l'administration, de la gestion et des finances connaissent une insertion comparable à l'année précédente, les situations professionnelles des apprentis spécialisés dans le bâtiment et les travaux publics ainsi que la santé s'améliorent grandement : la proportion des

sortants en emploi non aidé issus du bâtiment et des travaux publics progresse de 10 points entre 2004 et 2005 et celle des sortants de la santé de 8 points.

Comme l'an passé, les ex apprentis de la santé sont les plus nombreux à obtenir un CDI (74%), sept mois après leur sortie du système éducatif. Dans le bâtiment et les travaux publics, 68% des sortants ont un emploi stable. A l'inverse, seuls 47% des jeunes salariés issus de l'administration, de la gestion et des finances trouvent un CDI.

L'insertion apparaît plus délicate pour les sortants des filières des services sociaux et autres services aux particuliers, l'hôtellerie, la restauration, le tourisme et le commerce et la vente même si dans cette dernière la situation s'améliore quelque peu en 2005.

Ces filières sont très féminisées : 77% des sortants du commerce et de la vente, 62% des sortants de l'hôtellerie, la restauration et du tourisme et 87% des sortants des services sociaux et autres services aux particuliers sont des filles. Ces dernières rencontrent plus de difficultés à s'insérer que les garçons et cela est d'autant plus vrai dans deux de ces filières où les écarts atteignent 10 points pour le pourcentage de l'emploi non aidé.

Dans la filière du commerce et de la vente, ces différences importantes s'expliquent également par la part plus élevée de filles sortant avec un diplôme de niveau V. Se pose alors le problème, à de nombreuses jeunes filles, de trouver un emploi après un CAP ou un BEP. Celles-ci sont fortement concurrencées par les sortantes de niveaux de formation plus élevés.

Tableau 2 : Situation des sortants selon leur filière de formation (suite au verso)

Principales filières	Emplois non aidés	Emplois aidés	Stages de formation	Chômage	Inactifs	Effectifs
Santé	93%	0%	1%	5%	1%	203
Administration, gestion et finances	74%	0%	3%	22%	1%	288
bâtiment, travaux publics	71%	5%	1%	22%	1%	660
commerce, vente	57%	3%	2%	34%	4%	1035
Services sociaux, autres services aux particuliers	54%	11%	4%	29%	2%	542
Hôtellerie, restauration, tourisme	51%	1%	2%	41%	5%	318

L'entrée dans la vie active des jeunes lycéens de l'académie d'Orléans-Tours

Tableau 2 (suite) : Situation des sortants selon leur filière de formation

Principales filières	Emplois non aidés	Emplois aidés	Stages de formation	Chômage	Inactifs	Effectifs
Électricité, électronique	66%	1%	3%	29%	1%	250
Alimentation	65%	4%	1%	26%	4%	673
Travail des métaux, mécanique	65%	2%	2%	27%	4%	392
Bois et matériaux associés	64%	11%	4%	20%	1%	210
Agriculture	62%	3%	3%	31%	1%	577
Réparation automobile	62%	4%	2%	30%	2%	321

Dans la filière de l'hôtellerie, la restauration et le tourisme, cet écart est dû à des conditions de travail réputées difficiles. Seulement 36% des salariés de cette filière déclarent travailler chez leur formateur contre 47% chez l'ensemble des apprentis.

Les sortants de la filière des services sociaux et autres services aux particuliers sont plus fréquemment en emploi aidé. Ces emplois sont en général des contrats de qualification (c'est le cas par exemple, des coiffeuses qui préparent un BP par alternance). Cependant, la proportion de ces contrats a diminué par rapport à l'an dernier (-2 points) et la part de l'emploi non aidé a également perdu 10 points, entraînant une hausse spectaculaire du taux de chômage des sortants de la filière : +12 points avec 29%. Par ailleurs, il y a peu de différence entre les situations des filles et des garçons.

Les sortants des autres filières connaissent une insertion équivalente à celle observée au niveau académique avec toutefois quelques particularités. (tableau 2)

Les sortants de la filière bois et matériaux associés sont plus fréquemment en emploi aidé ce qui limite la progression du taux de chômage (le deuxième taux le plus bas).

Les apprentis issus de la filière de l'électricité et de l'électronique ont une situation moins favorable que l'année précédente : la part des sortants en emploi non aidé a diminué de 9 points et celle des sortants en recherche d'emploi a progressé de 8 points.

A l'opposé, dans la filière du travail des métaux et de la mécanique, l'insertion s'améliore : le pourcentage de jeunes en emploi non aidé augmente de 6 points et celui du chômage diminue

de 3 points. Ce résultat peut s'expliquer par le taux plus important de salariés travaillant chez leur formateur (49%).

Dans les filières de l'alimentation et de l'agriculture, les emplois aidés ont fortement baissé. Cette décroissance a eu des conséquences différentes selon les filières. Dans le domaine de l'alimentation, la principale conséquence est l'augmentation du pourcentage d'emploi non aidé (+6 points) et un pourcentage élevé de CDI (69%). Dans la filière de l'agriculture, la principale conséquence est la progression du chômage (+7 points).

Enfin, l'insertion des sortants de la réparation automobile reste stable par rapport à l'année dernière. Les contrats intérimaires demeurent toujours aussi fréquents parmi les contrats non aidés comme dans les filières du travail des métaux et de la mécanique ainsi que de l'électricité et de l'électronique (respectivement 24%, 25% et 21%).

Stats'études est une publication de la division études et prospective du rectorat de l'académie d'Orléans-Tours.

Stats'études n°6, mars 2006.

Directrice de publication : Claire Lovisi.

Rédaction : Céline Leduc.

Imprimé au rectorat.

Rectorat de l'académie
d'Orléans-Tours
21 rue Saint-Etienne,
45043 Orléans Cédex 1



L'entrée dans la vie active des jeunes lycéens de l'académie d'Orléans-Tours

L'enquête « insertion vie active » (IVA) est une enquête nationale qui est réalisée chaque année par la division des études et de la prospective en collaboration avec les établissements scolaires publics et privés.

Elle s'inscrit dans un projet académique global sur la préparation à l'insertion et le suivi professionnel des jeunes. Cette enquête, menée sept mois après la sortie du système éducatif, permet d'identifier les conditions d'entrée des jeunes sur le marché du travail et de comparer leur insertion selon la filière suivie et le diplôme. C'est un outil régulier d'évaluation des résultats des politiques éducatives et de connaissance du devenir des élèves.

Lors de la campagne 2005, environ 14 700 élèves ont été interrogés et 45% d'entre eux ont répondu (contre 46% l'an dernier).

En bref...

Au 1er février 2005, 57% des jeunes sortants ont un contrat de travail, soit 3 points de moins par rapport à l'an dernier. Parallèlement, le chômage augmente encore, il concerne 35% des sortants.

Les filles rencontrent toujours plus de difficultés à s'insérer que les garçons. Toutefois, cette différence s'atténue chez les sortants les plus diplômés.

Ainsi, le diplôme demeure un atout majeur dans l'insertion. Plus le niveau de formation est élevé, plus l'insertion sera favorable.

Les CDI progressent de 3 points. Ils représentent 39% des contrats de travail non aidé, les CDD et les contrats intérimaires 36%. Le reste des contrats (5%) est composé des agents de l'État, des engagés dans l'armée, des personnes à leur compte.

Le salaire mensuel net moyen est de 1.062 € (SMIC net moyen 35 h = 974 €).

Les sortants de l'hôtellerie, la restauration et le tourisme et de la santé ont une insertion plus avantageuse.

Le Loiret et le Loir-et-Cher sont les départements les plus dynamiques.

L'entrée dans la vie active des jeunes lycéens de l'académie d'Orléans-Tours

Malgré une activité économique plus soutenue en 2004 qu'en 2003, l'emploi régional continue de se replier.

En février 2005, 57% des jeunes interrogés bénéficient d'un contrat de travail, soit 3 points de moins par rapport à 2004 (graphique 1). Comme l'année précédente, mais dans une moindre mesure, cette baisse concerne l'emploi non aidé (-2 points contre -10 points en 2004). Parallèlement, la proportion de jeunes en recherche d'emploi progresse à nouveau et atteint 35%, taux proche de celui de 1997 (37%).

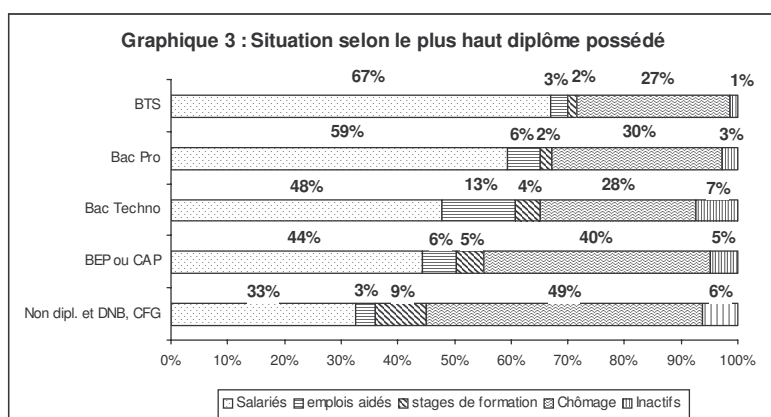
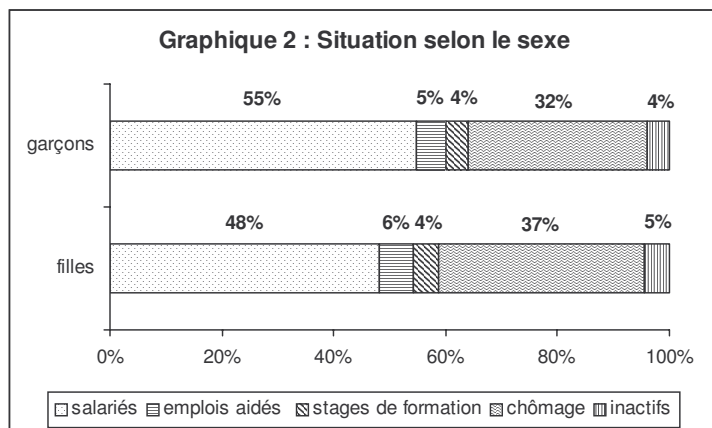
Les lycéennes rencontrent toujours plus de difficultés à s'insérer que leurs homologues masculins (54% contre 60% - graphique 2).

Toutefois, cette différence s'atténue chez les sortants titulaires du bac technologique et du BTS. Chez les sortants en emploi non aidé, le temps partiel concerne encore principalement les jeunes femmes (26% contre 6% des emplois masculins). Il est également plus fréquent chez les sortants salariés en CDD.

D'autre part, les écarts importants observés dans la rémunération restent stables par rapport à l'année dernière. En moyenne, les filles gagnent 983€ (net, primes incluses) par mois, soit 183 € de moins que les garçons.

La corrélation entre le niveau de formation et l'insertion professionnelle demeure : plus le niveau de diplôme est élevé, plus la proportion de jeunes en emploi progresse. (graphique 3)

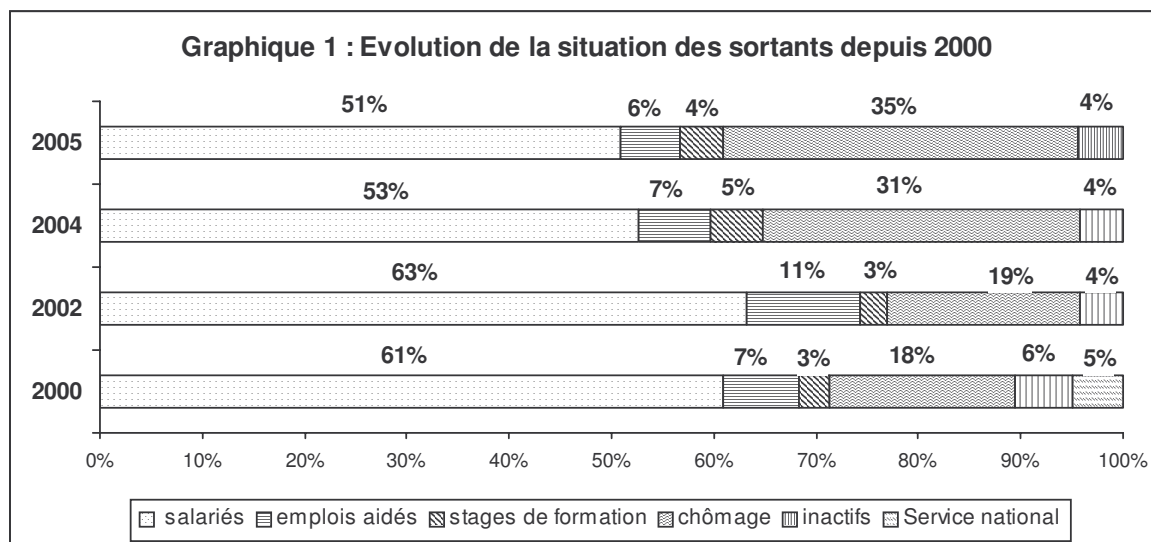
Entre 2004 et 2005, le chômage augmente chez tous les sortants et en particulier chez les moins qualifiés (non diplômés et titulaires du CAP-BEP).

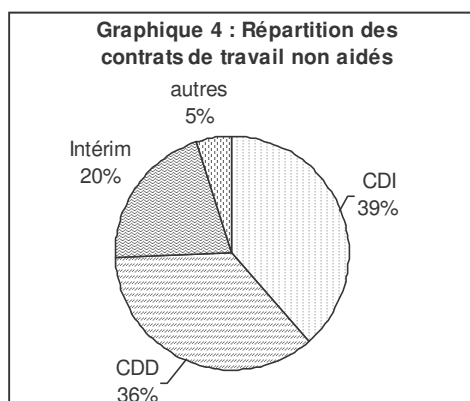


Ainsi, la part de jeunes sortants non diplômés en recherche d'emploi atteint 49%.

En février 2005, la part des CDI parmi les contrats non aidés augmente de 3 points avec 39%. (graphique 4)

Les proportions de CDD et de contrats intérimaires restent stables. La progression des CDI se réalise au détriment des « autres » contrats non aidés (fonctionnaires ou agent public, engagés dans l'armée, personne à leur compte).





Par ailleurs, si le CDI est le type de contrat non aidé le plus fréquent chez les sortants titulaires du CAP-BEP et du bac professionnel, ce n'est pas le cas chez les autres sortants diplômés. En effet, les CDD sont plus nombreux chez les titulaires du BTS (41%) et du bac technologique (40%). L'intérim, quant à lui, est très présent parmi les sortants bacheliers professionnels.

Les sortants de l'hôtellerie, la restauration, le tourisme et de la santé ont une insertion plus facile. (tableau 1)

En effet, 60% d'entre eux sont salariés, sept mois après leur sortie du système éducatif. En outre, 59% des lycéens spécialisés dans l'hôtellerie, la restauration et le tourisme signent un CDI contre 39% toutes filières confondues. Dans la filière santé, ces contrats représentent 34% des salariés et les CDD sont plus fréquents (56%).

Si les contrats stables sont plus nombreux parmi les sortants de l'hôtellerie, la restauration et le tourisme, leurs conditions de travail et de rémunération sont plus précaires : le salaire moyen est de 1.080 € (primes incluses) pour 39 heures hebdomadaires. Dans la filière santé, la rémunération moyenne est de 1.020 € pour 33 heures hebdomadaires.

A l'opposé, l'insertion des sortants issus des

filiales du cuir, du textile et de l'habillement est plus délicate. Seulement 24% d'entre eux ont un emploi non aidé qui est le plus souvent un CDD. De plus, le chômage concerne 60% de ces sortants. Le temps partiel est fréquent par conséquent, la durée hebdomadaire n'est que de 31 heures et la rémunération est inférieure à la moyenne (943 €).

Les ex-lycéens issus des filières de l'administration, la gestion et les finances ainsi que la réparation automobile rencontrent également des difficultés,

puisque 48% d'entre eux ont un emploi non aidé. La part des emplois aidés parmi les sortants est importante dans la filière de l'administration, la gestion et la finance. Dans la réparation automobile, ce sont les stages de formation qui sont plus représentés. Par ailleurs, le CDD est le contrat le plus fréquent chez les salariés de la première filière alors que le CDI est nettement plus présent dans la seconde (66%). Dans la filière de l'administration, la gestion et les finances, la rémunération moyenne est de 1.002 € pour 34 heures hebdomadaires. Dans la filière de la réparation automobile, le salaire moyen est de 1.053 € pour 36 heures hebdomadaires.

Les sortants formés dans les filières du bâtiment, des travaux publics, de l'électricité et de l'électronique, de l'alimentation et des services sociaux et autres services aux particuliers ont une insertion équivalente à la moyenne.

Toutefois, quelques singularités apparaissent. Ainsi le pourcentage de jeunes en emploi aidé est plus important chez les sortants spécialisés dans les services sociaux et autres services aux particuliers et dans le bâtiment et les travaux publics. D'autre part, le taux de sortants de la filière alimentation en recherche d'emploi est plus élevé. Les rémunérations moyennes dans les filières du bâtiment, des travaux publics et de

Tableau 1 : Situation des sortants selon leur filière de formation (suite au verso)

Principales filières	Emplois non aidés	Emplois aidés	Stages de formation	Chômage	Inactifs	Effectifs
Hôtellerie, restauration, tourisme	60%	5%	6%	26%	3%	451
Santé	59%	4%	6%	26%	5%	327
Travail des métaux, mécanique	55%	5%	4%	33%	3%	996
Commerce, vente	54%	5%	4%	34%	3%	1 161
Bâtiment, travaux publics	53%	9%	2%	33%	3%	276

Tableau 1 (suite) : Situation des sortants selon leur filière de formation

Principales filières	Emplois non aidés	Emplois aidés	Stages de formation	Chômage	Inactifs	Effectifs
Électricité, électronique	53%	5%	4%	34%	4%	747
Alimentation	53%	1%	4%	38%	4%	200
Services sociaux, autres services aux particuliers	52%	10%	5%	30%	3%	689
Réparation automobile	48%	5%	9%	33%	5%	197
Administration, gestion et finances	48%	7%	3%	36%	6%	2 520
Cuir, textile, habillement	24%	3%	8%	60%	5%	273

l'électricité et de l'électronique sont plus élevées (respectivement 1.156 € et 1.211€). Ce n'est pas le cas dans les deux autres filières où elle avoisine 964 €. Comme précédemment, cette différence s'explique avec la durée hebdomadaire (36 heures contre 31 heures dans la filière des services sociaux et autres services aux particuliers) excepté dans la filière alimentation où la durée est de 36 heures.

Enfin les sortants des filières du commerce et de la vente et du travail des métaux et de la mécanique connaissent une insertion favorable : 55% d'entre eux signent un contrat non aidé.

La rémunération moyenne est de 1.056 € dans la filière du commerce et de la vente pour une durée hebdomadaire de 34 heures. Dans la filière du travail des métaux et de la mécanique : 1.156 € pour 36 heures.

34% des ex-lycéens en situation d'emploi non aidé déclarent avoir déjà travaillé chez leur employeur, lors de stage ou de jobs d'été. Ce taux est inférieur de 2 points par rapport à l'an dernier.

Il varie selon le diplôme possédé et la filière suivie. Ainsi, le lien avec l'entreprise apparaît toujours aussi fort chez les sortants bacheliers professionnels : 39% contre 36% des titulaires du BEP, CAP ou d'une mention complémentaire. Le lien avec l'entreprise est également plus important dans certaines filières : la réparation automobile, le cuir, le textile, l'habillement, l'alimentation, la santé, le bâtiment, les travaux publics où le pourcentage dépasse 40%. A l'inverse, seulement 26% des sortants spécialisés dans l'hôtellerie, la restauration et le tourisme en emploi non aidé déclarent avoir déjà travaillé chez leur employeur.

Le Loiret et le Loir-et-Cher plus dynamiques

L'insertion des jeunes formés dans le Loiret et le Loir-et-Cher demeure plus favorable. Dans ces départements, la situation se stabilise par rapport à l'an dernier. Ainsi, 58% des jeunes originaires du Loiret et 57% du Loir-et-Cher ont un contrat de travail non aidé, soit 6 et 7 points de plus qu'au niveau régional.

Le Loiret demeure le département où les ex-lycéens connaissent le moins souvent le chômage.

A l'opposé, la situation des sortants du Cher et de l'Indre reste difficile : moins d'un jeune sur deux possède un contrat de travail non aidé (45%) et le chômage atteint 40%.

Dans l'Indre-et-Loire, l'insertion des ex-lycéens s'est fortement détériorée. La part des sortants en recherche d'emploi progresse de 7 points avec 39% et la proportion d'emploi non aidé perd 5 points et ne concerne que seulement 48% des sortants.

Dans l'Eure-et-Loir, l'insertion des sortants est relativement proche de celle observée au niveau académique.

Stats'études est une publication de la division études et prospective du rectorat de l'académie d'Orléans-Tours.

Stats'études n°4, février 2006.

Directrice de publication :
Claire Lovisi.

Rédaction : Céline Leduc.

Imprimé au rectorat.

Rectorat de l'académie
d'Orléans-Tours
21 rue Saint-Etienne,
45043 Orléans Cédex 1



académie
d'Orléans-Tours
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche

